

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Auteur(s) secondaire(s)	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Adresse	Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906
Nombre de volumes	93
Cote	CNAM-BIB P 980
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Note	Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection.
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980
LISTE DES VOLUMES	
	10e année. N. 1. 25 janvier 1898
	10e année. N. 2. 25 février 1898
	10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898
	10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898
	10e année. N. 5. 1er juin 1898
	10e année. N. 6. 1er juillet 1898
	10e année. N. 7. 1er août 1898
	10e année. N. 8. 1er septembre 1898
	10e année. N. 9. 1er octobre 1898
	10e année. N. 10. 1er novembre 1898
	10e année. N. 11. 1er décembre 1898
	11e année. N. 12. 1er janvier 1899
	11e année. N. 13. 1er février 1899
	11e année. N. 14. 1er mars 1899
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	11e année. N. 15. 1er avril 1899
	11e année. N. 16. 1er mai 1899
	11e année. N. 17. 1er juin 1899
	11e année. N. 18. 1er juillet 1899
	11e année. N. 19. 1er août 1899
	11e année. N. 20. 1er septembre 1899
	11e année. N. 21. 1er octobre 1899
	11e année. N. 22. 1er novembre 1899
	11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899
	12e année. N. 25. 1er janvier 1900
	12e année. N. 26. 1er février 1900
	12e année. N. 27. 1er mars 1900
	12e année. N. 28. 1er avril 1900
	12e année. N. 29. 1er mai 1900
	12e année. N. 30. 1er juin 1900
	12e année. N. 31. 1er juillet 1900
	12e année. N. 32. 1er août 1900
	12e année. N. 33. 1er septembre 1900
	12e année. N. 34. 1er octobre 1900
	12e année. N. 35. 1er novembre 1900
	12e année. N. 36. 1er décembre 1900
	13e année. N. 37. 1er janvier 1901
	13e année. N. 38. 1er février 1901
	13e année. N. 39. 1er mars 1901

	13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901
	14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902
	15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903
	16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904
	17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905
	18e année. Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906
	18e année. Série nouvelle. N. 8. Février 1906

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	

Auteur(s) secondaire(s) volume	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Volume	11e année. N. 15. 1er avril 1899
Adresse	Paris : Masson & Cie éditeur de La Nature, 1899
Collation	1 vol. (45-66 [i.e. 22] p.) ; 27 cm
Nombre de vues	26
Cote	CNAM-BIB P 980 (15)
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Thématique(s)	Technologies de l'information et de la communication
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/05/2026
Date de génération du PDF	26/05/2026
Recherche plein texte	Disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980.15

LA

Photographie Française

Revue Mensuelle Illustrée

des Applications de la Photographie à la Science, à l'Art et à l'Industrie

Organe officiel de la Chambre syndicale des fabricants et négociants en Appareils et produits photographiques et de la
Chambre syndicale des OpticiensDirecteur : **LOUIS GASTINE**

SOMMAIRE :

Notre Concours d'instantanées.	45	La Distribution des Récompenses aux employés et Ouvriers de l'Industrie photographique et Palmarès	57
Les applications scientifiques de la photographie, par L. SERRES	46	Extrait du procès-verbal de la Chambre syndicale des fournitures photographiques	62
De l'action chimique des Rayons X	48	Bibliographie	63
Congrès des Sociétés Savantes	49	Erratum	63
Échos	50		
Recettes et procédés	40		
Romanichels et Gilanas (<i>fin</i>).	53		

Notre Concours d'Instantanées

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, le Palmarès des récompenses et la liste des concurrents admis à concourir, lesquels ont pour cela même acquis le diplôme de mérite décerné par la Chambre syndicale.

Il nous reste désormais à ouvrir l'Exposition publique des envois admis et des épreuves primées.

Cette exposition, sauf imprévu, aura lieu du 1^{er} au 13 avril dans l'hôtel du Cercle de la Librairie, à Paris, 117, boulevard Saint-Germain.

Au cas où des modifications seraient faites à ce programme, elles seraient portées à la connaissance des intéressés par voie de circulaires et par l'intermédiaire de la presse parisienne à laquelle, en temps utile, des avis seront adressés.



La plupart des concurrents nous ont écrit — même ceux qui n'ont été ni primés ni admis — pour nous demander si nous organiserons bientôt un autre concours analogue, tant ils sont disposés à redoubler d'efforts à l'occasion d'une autre épreuve.

Nous sommes vivement touchés de cette ardeur qui marque combien notre *Concours d'instantanées* répond bien au sentiment photographique général et nous sommes heureux de pouvoir répondre à ces ouvertures en disant dès à présent :

Oui, nous renouvellerons, à brève échéance, cette belle épreuve, car son éclatant succès nous garantit, pour le second concours, un succès plus grand encore, mais nous ne pouvons encore indiquer l'époque à laquelle cette seconde épreuve se fera, parce qu'elle nous impose des devoirs auxquels nous ne voulons pas nous soustraire.

Pour être digne de ceux qui sont venus à nous et de ceux qui nous viendront encore, cette seconde épreuve, en effet, doit être beaucoup plus importante que la première.

Elle doit compter un bien plus grand nombre de récompenses et un programme mieux défini.

Enfin, elle doit être précédée d'indications générales propres à en faire bien comprendre le but, la portée et les moyens, car il faut que tous les concurrents sachent bien pourquoi et comment ils doivent concourir, afin de ne pas se voir éliminés pour des irrégularités ou des erreurs dans lesquelles leur mérite n'est pas en cause.

Nous étudions donc actuellement les conditions dans lesquelles ce concours doit être fait ; quand cette étude sera terminée et toutes les difficultés bien élucidées, nous commencerons à faire connaître les résultats de cette étude et nous pouvons affirmer d'avance que notre deuxième concours sera digne aussi bien de nos éminents correspondants et de nos lecteurs que du public, et de l'époque importante à laquelle il aura lieu.

L. GASTINE.



Les Applications scientifiques de la Photographie

La métallographie microscopique

PARMI les applications scientifiques de la photographie, en voici une dont le principe est déjà assez ancien, mais qui n'est entrée que depuis peu d'années dans la pratique.

En 1863, le docteur Sorby, de Sheffield, publia ses premiers travaux et présenta à l'Association britannique des photographies microscopiques de diverses sortes de fer et d'acier. Mais l'importance de ses études passa inaperçue, et c'est seulement en 1878 que M. le professeur Martens, de Berlin, fit connaître de nouvelles recherches sur la même question.

En France, M. Osmond, ancien ingénieur des usines du Creusot, poursuit depuis 1880, au laboratoire de M. Troost, à la Sorbonne, des études méthodiques sur la métallographie microscopique. Il a résumé, dans un mémoire très important, paru en mai 1893 dans le Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, la technique complète de cette science et le mode opératoire à employer.

Enfin, les métallographes ont, depuis le 1^{er} janvier 1898, un organe spécial, « *The Metallographist* », édité à Boston et qui s'alimente dès articles sur la métallographie publiés par les savants des divers pays.

Sans entrer dans des détails qui nous entraîneraient beaucoup trop loin et qui ne seraient guère à leur place dans un journal de photographie, nous dirons simplement que le principe de cette science nouvelle consiste à examiner au microscope la surface d'une plaque métallique, convenablement préparée, et à en prendre des reproductions photomicrographiques.

Depuis longtemps déjà, les métallurgistes expérimentés trouvent dans l'examen des cassures métalliques des renseignements précieux sur l'état du métal et ses propriétés mécaniques. Mais le but de la métallographie microscopique est de fournir des données plus précises et plus scientifiques et ses méthodes constituent « un moyen d'investigation et de contrôle qu'il n'est plus permis aux industriels de négliger. »

La préparation de la plaquette métallique consiste en polissages méthodiquement conduits, accompagnés d'attaques par des réactifs appropriés. Le résultat est une surface, qui, à l'œil nu, paraît encore bien lisse, mais où l'on voit au microscope et où l'on

Épreuve positive Stéréoscopique n° 10. (Collection du journal La Photographie Française)



Photographe de J. Mangé.

ABREUVOIR ET ENTRÉE DE LA FERME DE MARIVAUX (OISE)

Collection stéréoscopique de M. COLLESOLE,
Lauréat du Concours d'Instantanés (septième catégorie, vues stéréoscopiques)

distingue, sur les photomicrographies, des aspérités, de forme et de couleur caractéristiques. Chaque point culminant, chaque pore peut, par son aspect, dévoiler la présence dans le métal de composés chimiquement définis, en indiquer la constitution et les qualités.

Nous ne pouvons mieux faire, d'ailleurs, pour montrer aux lecteurs de la *Photographie française* l'intérêt de ces études, que de reproduire les deux photogrammes ci-contre, que M. Osmond a bien voulu nous communiquer.

Le n° 1 représente de l'acier de cimentation brut, dont la teneur en carbone est de 1,50 0/0 environ. Les points et les filaments sombres sont le carbure de fer Fe^3C (cémentite), mis en relief par un polissage sur parchemin avec très peu de rouge d'Angleterre ; le fond clair est du fer pratiquement pur. Grossissement : 1000 diamètres (1).

Le n° 2 représente un alliage de 35 parties d'argent avec 65 parties de cuivre. Pendant le refroidissement, après fusion, il se forme d'abord des cristallites de cuivre et le liquide résiduel s'enrichit en argent jusqu'à ce qu'il en contienne 72 0/0. Le cuivre et l'argent se déposent alors simultanément autour des cristallites de première consolidation. La préparation a été chauffée de façon à donner au cuivre une patine pourpre, tandis que l'argent reste blanc. Le cuivre vient donc en noir sur la photographie. Grossissement : 600 diamètres (1).

Cette étude photographique des métaux a acquis aujourd'hui une grande importance. Un assez bon nombre d'industriels, principalement en Amérique, l'utilisent pour

contrôler les aciers et les fers à la réception. Dans les recherches expérimentales sur les alliages métalliques, entreprises sous les auspices de la Société d'Encouragement, les chimistes chargés des différentes parties du programme, n'ont eu garde de négliger cette méthode de recherche.

Les photographes trouveront également dans cette science nouvelle un sujet d'études intéressantes. Sans parler des surprises que peut leur réserver l'examen de surfaces présentant des saillies aussi faibles que celles dont il s'agit ici, ils chercheront à obtenir, d'une façon plus complète, la netteté des images photomicrographiques et la fidélité des reproductions phototypiques. Tout perfectionnement apporté dans cet ordre d'idées marquera un progrès pour la métallographie.

L. SERRIS.



n° 2

(1) Il y a lieu ici de tenir compte de ce fait, que l'original ayant servi à faire notre photographie, a été réduit de 1/3. Le grossissement de 1000 diamètres est donc ici réduit de 1/3, pour les figures n° 1 et 2.



De l'action chimique des Rayons X

M. Villard, de Paris, avait montré, il y a quelque temps déjà, que la lumière, agissant en raison inverse des Rayons X, régénérât complètement le platinocyanure de baryum modifié par ceux-ci. Il recouvrait sa première couleur, alors qu'il était devenu brun.

Dans une récente communication, faite en son nom à l'Académie des sciences, M. Villard élargit la question en prouvant que l'antagonisme, entre la lumière et les Rayons X, se manifeste de façon bien plus nette et bien plus évidente encore avec les plaques photographiques au gélatino bromure d'argent. Une de ces dernières, soumise à l'action des Rayons X, suffisamment longtemps pour devenir complètement noire dans le bain développeur et exposée ensuite dans une moitié seulement à la lumière du jour ou artificielle deviendra au développement noire dans la moitié non isolée, mais seulement grise dans l'autre moitié. Ce ton gris peut même ne pas se montrer; la plaque restant tout à fait blanche. Ce résultat s'obtient, pour quelques émulsions, avec une pose de cinquante secondes environ à quarante centimètres d'un fort bec Auer. Le révélateur peut être quelconque, il peut être soit de l'hydroquinone, soit de l'oxalate ferreux, soit le cristallo, etc.; les effets obtenus seront toujours les mêmes; ils ne différeront dans la teinte obtenue que par la pose plus ou moins longue à laquelle aura été soumise la partie de la plaque insolée.

Il résulte donc de ce que nous venons de dire que l'action de la lumière peut effacer pour ainsi dire celle des Rayons X. Le bromure d'argent laisse cependant dans cette opération sa sensibilité presque totale. La plaque examinée dans sa totalité avant de la soumettre au développement présente une teinte un peu plus sombre dans la partie insolée; dans le bain développeur, elle recouvre d'abord et rapidement une égalité de teinte; ensuite et peu à peu la partie non insolée se développe seule ou tout au moins d'une façon prépondérante.

On peut recevoir un spectre sur la plaque impressionnée au lieu d'employer la lumière blanche; on constate alors, comme chose normale d'ailleurs, que la région la plus active de ce spectre correspond aux radiations plus particulièrement absorbées par le bromure d'argent.

Mais on remarque en même temps que d'autres rayons produisent également une certaine action. Celle-ci est variable avec les différentes émulsions; ainsi avec les plaques Lumière (étiquette bleue) outre le premier groupe ordinaire dont nous avons parlé, il en existe un second qui s'étend jusqu'au commencement de l'infra rouge. Avec une exposition courte d'environ cinq secondes aux Rayons X, ces deux groupes sont séparés par une zone neutre.

Si on emploie les plaques Jouglé (étiquette verte), on obtient une épreuve complète du spectre jusque dans l'infra rouge. Après impression par les Rayons X, ces plaques sont devenues sensibles aux rayons peu réfrangibles qui sont capables de traverser trois feuilles de papier noir épais.

Il se produit un phénomène complexe avec les radiations du groupe ordinaire actif. Si l'impression par les Rayons X est très faible, le bromure d'argent se trouvant modifié de façon insuffisante, on obtiendra une épreuve négative de la partie la plus réfrangible du spectre. Au contraire, les radiations qui laissent le bromure d'argent ordinairement insensible, n'aboutissent qu'à détruire l'effet dû aux Rayons X; on a alors une image positive.

Ces résultats, on peut les obtenir, quoique moins apparents, sans révélateur et en augmentant les temps de pose. Soumettons aux Rayons X une plaque sensible protégée dans une partie par une lame de plomb; après cette exposition, la lame de plomb, formant image négative, se détachera faiblement en clair, sur la plaque. Cette image s'effacera peu à peu sous l'effet de la lumière pour reparaitre inversée et bien plus visible. Cette exposition

à la lumière étant prolongée, il se produira solarisation de la région qui n'a subi que cette action et l'image s'effacera pour reparaitre ensuite à l'état négatif et inversée de nouveau. Si l'on développe à ce moment, on obtiendra une image positive.

De diverses expériences, on peut, de façon bien évidente, mettre en relief l'action destructive de la lumière.

1° Sur une série de plaques, on radiographie des lames de plomb, puis on expose à la lumière, la première de ces plaques pendant une ou deux secondes, la seconde pendant trois ou quatre secondes et ainsi de suite pour les autres, pendant un temps de plus en plus prolongé.

Quand on aura procédé au développement, on obtiendra une succession d'épreuves dans lesquelles le fond, et il faut entendre par là les parties des plaques qui ont été successivement soumises à l'action des Rayons X et de la lumière, va s'éclaircissant jusqu'au blanc pur; la silhouette de plomb passant inversement du blanc au noir.

2° On impressionne par les Rayons X une plaque entière; on fait ensuite avec elle une photographie à la chambre noire ordinaire, en exagérant fortement la pose. L'action des Rayons X sera détruite par les lumières de l'image, en raison directe de leur intensité. Au développement, on obtiendra une image positive. Cette image sera d'autant meilleure que l'émulsion de la plaque sera devenue presque panchromatique. Au sortir du châssis, l'image est visible; elle est alors négative; c'est au développement qu'elle s'inversera pour devenir positive. Il n'est nullement besoin, pour procéder à cette dernière opération, de recourir au laboratoire éclairé du verre rouge; un éclairage assez intense ne gâtera absolument rien et ne produira aucun voile; tout au plus un affaiblissement léger des noirs de l'épreuve.

3° Une plaque radiographiée par la méthode ordinaire est exposée pendant cinquante secondes à quarante centimètres de la lumière vive d'un fort bec Auer. Celle-ci détruira l'effet des Rayons X sur toutes les parties où ils ont produit leur action; les parties protégées par les objets radiographiés seront, au contraire, impressionnées comme à l'ordinaire par les rayons lumineux. Une image positive faible apparaît alors, rendue intense par un développement qu'on peut conduire en pleine lumière, devant un bec Auer ou devant une fenêtre. Aucun voile ne se produit; les demi teintes obtenues sont excellentes; le tout est de choisir convenablement la durée de la pose.

Ces diverses expériences ne réussissent pas également avec toutes les émulsions; il faut procéder par tâtonnements avec telle ou telle marque de plaques pour arriver à un bon résultat; mais, que le but atteint soit bon, médiocre ou franchement mauvais, on peut s'assurer que le sens du phénomène reste toujours identique.



Congrès des Sociétés Savantes

Le Congrès annuel des Sociétés savantes aura lieu cette année à Toulouse, pendant la semaine de Pâques.

Au programme des travaux, nous relevons, dans la section des Sciences, les questions suivantes relatives à la photographie :

12° Photographie des parties invisibles du spectre. Résultats obtenus; méthodes nouvelles proposées.

13° Action des différents rayons du spectre sur les plaques photographiques. Photographie orthochromatique.

14° Recherches sur les obturateurs et sur l'optique photographique.

15° Recherches sur la préparation d'une surface photographique ayant la finesse de grain du collodion ou de l'albumine (anciens procédés) et les qualités d'emploi des plaques au gélatino bromure actuelles.

16° Étude des réactions chimiques et physiques sur l'impression, le développement, le virage et fixage des épreuves négatives et positives. Influence de la température sur la sensibilité, la conservation et le développement des plaques photographiques.

17° Photographie astronomique et météorologique.

18° Méthodes microphotographiques; applications à l'histologie et à la médecine.

19° Perfectionnement des méthodes stéréoscopiques.



ÉCHOS

Cinématographie

Une nouvelle méthode d'enseignement fort prisée des étudiants, se continue tant à l'hôpital qu'à la Faculté de Médecine avec un plein succès.

Nous voulons parler des démonstrations opératoires faites à l'aide du cinématographe reproduisant, pour ainsi dire, l'opération « vivante » et rendant ainsi moins aride la conférence du professeur.

C'est à l'hôpital de la Pitié, service du docteur Tuffier, que les dernières expériences ont eu lieu, donnant d'excellents résultats.

L'honneur de cette innovation dans le domaine de la chirurgie reviendrait, paraît-il, à un russe, Boleslas Matuszenski.

En France, nous en devons les premières applications au jeune et distingué chirurgien le docteur Doyen. Nos chirurgiens agrégés ont adopté rapidement ce mode d'enseignement qui permet à l'imagination de suppléer à la parole souvent ardue du professeur.



Photographies stellaires

A l'Académie des Sciences, au nom de M. Rabourdin, a été présentée (séance du 25 janvier 1899) par M. Janssen, une série de photographies fort belles, montrant des amas d'étoiles et de nébuleuses, obtenues à l'observatoire de Meudon.



Revue des Revues

Nous lisons dans le journal *la Nature* (numéro du 28 janvier 1899) un nouveau procédé qui permet l'obtention, par la seule action des rayons chimiques, de portraits en bas-reliefs et de médailles de divers modules, de toutes dimensions. Ce procédé s'appelle la Photostérie.

Brunissant rapidement à la lumière et par suite impossible à impressionner dans ses

couches profondes, la gélatine bichromatée ne peut donner de reliefs considérables. Il fallait trouver un autre corps dont les propriétés d'absorption fussent seules modifiées par l'action lumineuse et renforcer ces propriétés par un agent tel que la capillarité, par exemple, tout en laissant de côté la solubilité.

D'autre part, dans un phototype ordinaire, si on insole une plaque gélatinée bichromatée et si on va jusqu'à obtenir un estampage en plomb (procédé Woodbury), on obtient une surface bosselée dont les creux correspondent aux noirs du négatif.

Si on coule sur ce plomb une substance translucide, dont le dos reste uni, on obtiendra une plaque qui, par transparence, et grâce aux différences d'épaisseurs, reproduira le positif du phototype primitif. Considérée par réflexion, cette même plaque présente l'aspect d'une lithophanie.

Il s'agissait donc de faire un cliché dont les opacités fussent proportionnelles aux reliefs à obtenir. Par la superposition de plusieurs négatifs d'un même modèle sous des éclairagements différents, obtenus à l'aide de la lumière artificielle, plus facile à diriger que la lumière diurne, la question s'est trouvée résolue.

Les résultats ont été surprenants comme fini et comme modelé, tant pour des médailles de dimensions énormes que pour de petites médailles nécessitant presque l'emploi de la loupe.



Nécrologie

Notre dernier numéro venait d'être imprimé lorsque nous avons appris, avec peine, la mort presque subite du docteur Vogel, directeur, depuis 1884, du laboratoire de photo-chimie de l'École des Hautes-Études; à Charlottenburg, auteur de travaux nombreux

et de plusieurs volumes fort appréciés (entre autres *Traité de Photographie et Photo-Chimie*).

Il avait, par ses travaux surtout, contribué aux progrès, en photographie, des procédés orthochromatiques.

Il était, depuis 1864, le directeur du *Photographische Mitteilungen*, qu'il avait fondé et qui était un des organes photographiques les plus appréciés d'Allemagne.



Le public parisien, depuis quelques semaines, peut admirer dans le salon que viennent d'ouvrir, boulevard des Italiens, MM. Lumière frères, la remarquable collection d'épreuves stéréoscopiques obtenues par le procédé dit des trois couleurs.

Ce procédé avait fait l'objet, en son temps, d'une communication de MM. Lumière, à l'Académie des Sciences de Paris.

Ajoutons que des appareils stéréoscopiques sont gracieusement mis à la disposition des visiteurs.



Cartes postales illustrées

A Weimar, un bureau vient de se former pour centraliser toutes les cartes postales du globe. Un photographe engagé par ce bureau, va, dans un voyage de six mois, prendre des vues dans chacune des 40 stations qui composent notre itinéraire. Il en sera ensuite tiré autant que besoin sera pour le service. Chaque série de 40 cartes coûtera 12 fr. 50; chaque carte reviendra, prise séparément, à 0 fr. 45 cent.

A Posen, 32 libraires viennent d'être con-

damnés pour avoir mis en vente des cartes postales représentant la porte de Berlin! Cette porte pouvant avoir plus tard une importance stratégique quelconque, l'article 360 du Code Pénal, concernant les vues et levers de plans de fortifications et ouvrages militaires détachés, leur a été appliqué avec une libéralité qui refroidira l'ardeur des amateurs en quête de vues intéressantes! Bien plus, les négatifs devront être recherchés et détruits!



Une distinction bien méritée

Nous voyons avec plaisir, parmi les nombreuses nominations de la dernière promotion violette, le nom de notre ami et collègue M. Mercier, le distingué chimiste auquel la photographie doit tant de recherches et de découvertes précieuses, qui vient de recevoir la rosette d'officier de l'instruction publique.

Nous adressons de tout cœur nos bien vives félicitations au nouveau promu, certain qu'il légitimera encore largement de plus éminentes distinctions.



Illustrée en grande partie par la Photographie et avec une couverture contenant des clichés en couleur, *La Vie Provençale* se présente on ne peut mieux; elle semble assurée du succès que nous lui souhaitons bien cordialement.

Sous le titre, *La Vie Provençale*, MM. P. Barlatier et C. Dubois, viennent de créer à Marseille une nouvelle revue illustrée mensuelle, littéraire, artistique, théâtrale, musicale, mondaine et sportive, qui est un bel exemple de décentralisation artistique et littéraire.



RECETTES & PROCÉDÉS

Tons verts avec papiers au bromure

Passer les épreuves dans le bain suivant :

Solution Nitrate urane 10%	} de chaque	5 c. c.
— citrate fer ammoniac. 10%		
— ferricyanure potassium 10%	} de chaque	10 c. c.
— acide azotique 10%		
Eau		200 gr.

Le ton cherché étant obtenu, laver dans plusieurs eaux successives jusqu'à récupération complète de la pureté des blancs.

(Ojectif)

Effet de clair de lune sur cliché à projection

Après lavage sommaire, on trempe le cliché positif développé en fixé, pendant quelques minutes, dans un bain composé de :

Protosulfate de fer	4 gr.
Acide azotique	5 gr.
Alun pulvérisé	1 gr. 50
Eau distillée	30 gr.

Laver ensuite à grande eau pendant une demi-heure et laisser sécher.

On obtient ainsi un clair de lune d'un curieux effet.



Renforcement à l'urane.

On prépare les deux bains suivants :

- A Nitrate d'urane. 1^o gr.
 Acide acétique cristallisable. 10 c. c.
 Eau. 100 gr.
 B Prussiate rouge de potasse. . . 10 gr.
 Eau. 100 gr.

Le cliché à renforcer, lavé à fond et séché, est plongé, après immersion préalable dans de l'eau pure pour ramollir la gélatine, dans un mélange des deux bains ci-dessus, composé dans la proportion (pour une plaque 13 × 18 par exemple) :

- Bain A } de chaque 5 c. c.
 Bain B }
 Eau (à ajouter). 100 gr.

Le renforcement s'effectue graduellement; pour mieux le suivre, on se servira de lunettes vertes.

Le cliché se colore parfois en jaune dans cette solution. Cette coloration sera détruite en immergeant, après lavage de cinq minutes à l'eau courante, le cliché dans le bain suivant qui peut se conserver longtemps et servir jusqu'à épuisement :

- Sulfite de soude. 10 gr.
 Acide acétique cristallisé . . . 5 c. c.
 Eau. 100 gr.

Au bout de quelques minutes, toute trace jaune a disparu. On lavera pendant dix minutes à l'eau courante pour finir l'opération.

Ce renforçateur est des plus vigoureux; si son action a été poussée trop loin, on diminuera l'excès de renforcement par un lavage prolongé à l'eau courante agissant comme faiblisseur (temps du lavage subordonné à l'intensité désirée).



Taches de pyro sur la peau.

1^o Saturer de chlorure de chaux un litre d'eau; en verser dans un récipient la quantité suffisante pour y faire baigner les parties tachées pendant quelques minutes. Frotter ensuite avec un morceau d'acide citrique et laver à l'eau ordinaire.

2^o Ou bien frotter les taches avec un linge imbibé d'une solution de bisulfite de fer ammoniacal et laver ensuite à l'eau ordinaire.

3^o On peut encore s'enduire les doigts de lanoline avant le développement. On les savonne ensuite et on lave à l'eau courante.

(Bulletin belge).

Taches de clichés renforcés.

Deux moyens recommandés par la *Deutsche Phot. Zeitung* pour enlever les taches sur les clichés renforcés au bichlorure de mercure, taches provenant d'un fixage incomplet ou d'un lavage insuffisant :

1^o Ramollir la couche de gélatine en la plongeant quelques minutes dans l'eau et la passer ensuite dans une solution de sulfate d'ammoniaque.

2^o Ou, en cas d'insuccès, plonger le négatif dans le bain suivant :

- Eau distillée. 1 litre
 Alun pulvér. 50 grammes
 Bichromate potasse. . . 18 grammes

Quand le cliché devient jaune, retirer du bain et laver jusqu'à disparition de la teinte.



Moyen de dépolir les vitrages.

On fait dissoudre de la cire dans de l'essence de térébenthine (proportion de une partie de cire pour dix de térébenthine) puis on additionne cette solution d'une partie de vernis et d'une partie d'huile siccativ. Le mélange est versé sur le verre; on la rend unie à l'aide d'un tampon d'ouate, avant dessiccation. On peut modifier la couleur à volonté avec de l'indigo ou du bleu d'outre-mer.



Positif sur verre en différentes couleurs.

Le procédé repose sur la méthode dite *d'imbibition* avec cette différence qu'au lieu d'une matière colorante on emploie des bains précipitant des couleurs variées à l'aide de réactifs appropriés.

Pour obtenir des *épreuves rouges*, on imprégnera la plaque d'une solution de nitrate d'urane; puis cette plaque impressionnée sera plongée dans un bain de ferrocyanure de potassium qui, réagissant sur le nitrate d'urane, donnera un précipité rouge.

Pour des *épreuves bleues*, on emploierait un bain de perchlorure de fer, puis du ferrocyanure de potassium.

Pour des *épreuves jaunes*, un bain de chlorure de cadmium suivi d'un bain de sulfite de soude.

Pour des *épreuves noires*, un bain d'acétate de plomb puis de sulfite de soude.

Pour des *épreuves blanches* un bain de chlorure de baryum suivi d'un bain de sulfate de soude. Ces dernières rappelleraient la gravure sur verre.

Romanichels et Gitanas

par DÉTECTIVE

(suite et fin) (1)

— Tranquillisez-vous à cet égard. Si vous risquez la prime que vous m'avez promise, je vous en tiendrai compte largement. Vous n'y perdrez rien, au contraire.

— Oh! vous ne me devez rien!

— Si, puisque je vous dois d'avoir appris cette mort qui me délivre.

Mais, je vous dois plus encore, car, je suis à présent certain que si le complot des misérables soudoyés par lady Faraday n'a pu être exécuté pendant que j'étais en Angleterre moi-même, il y a quelques jours, c'est à votre présence auprès des Liévins que je le dois.

C'est donc une véritable dette de reconnaissance que j'acquitterai et vous n'aurez pas même à me remercier.

— Alors parlez! Je vous écoute avec une curiosité intense!... répondit l'inspecteur modelant son pas sur celui du narrateur qui ralentissait son allure en suivant le quai Saint-Michel.

Avec un triste sourire, lady Faraday reprit :

Si l'histoire est fort triste, du moins elle ne sera pas longue et vous serez vite renseigné.

Lorsque j'épousai lady Faraday, il y a quelques années, elle était veuve, comme j'étais veuf moi-même et je puis ajouter que c'est surtout à cette similitude dans nos situations qu'il faut rapporter notre union, car, bien qu'elle fût fort belle, ma future femme me plaisait moins alors par ses brillants dehors que par les qualités que je lui prêtai improprement.

De mon premier mariage, j'avais eu cette adorable fillette, que vous connaissez, et je m'affligeais de ne pas lui voir les soins d'une mère au moment où ceux-ci lui auraient été le plus nécessaires pour son éducation.

Je savais que ma fiancée avait eu déjà



Cliché de M. A. Dado

deux maris, morts tous deux après quelques mois de mariage seulement.

Je me disais : ces deux lamentables fins ont dû cruellement assombrir cette pauvre femme, qui restait à chacun de ces décès sans même la consolation d'un enfant!

Si le ciel lui a refusé les joies de la maternité, du moins elle pourra considérer ma fille comme la sienne, en devenant ma femme, et cette perspective lui fera peut-être accepter l'aventure d'une troisième union.

Comme elle va tendrement aimer mon enfant! Je ne puis assurément choisir une meilleure seconde mère à celle-ci!

— Le raisonnement était juste!

— Oui, mais j'ignorais comment les deux maris de ma femme étaient morts.

Je ne savais qu'une chose, c'est qu'ils étaient tous deux sans parents et qu'elle avait hérité de toutes leurs deux fortunes, se montant l'une et l'autre à des chiffres respectables.

— Jeune fille, elle n'était sans doute pas issue d'une famille riche?

— Justement; elle était même très pauvre avant son premier mariage.

Ce qui me donna l'éveil, ce fut tout d'abord le défaut d'affection sincère qu'elle ne sut pas dissimuler à l'égard de mon enfant.

Elle la comblait de caresses et de gâteries même, mais elle ne s'inquiétait des conditions d'hygiène dans lesquelles elle grandissait, ni des premiers éléments d'éducation que sa gouvernante lui devait donner.

Quand ses feintes tendresses à l'égard de la pauvre petite cessèrent de m'abuser, je reconnus bien vite qu'elle n'était pas plus

(1) Voir les numéros 6 à 11 de 1939 et 12 à 14 de 1940.

sincère à mon égard qu'en ce qui concernait ma fille et je surpris même un jour dans une glace le reflet de son visage exprimant une véritable aversion pour nous deux tandis qu'elle nous considérait à distance, sans penser qu'elle pouvait être vue dans la glace.

Dès lors je me rappelais que tous les conseils qu'elle m'avait donnés dans maintes circonstances n'avaient eu pour effet... et pour but évidemment, que de mettre ma vie dans les plus grands dangers.

Que de fois n'avait-elle pas exposé mes jours pour des niaiseries et même sans aucune raison.

Tantôt elle voulait me voir monter un cheval indomptable sous le prétexte que j'étais un incomparable cavalier.

Tantôt elle m'incitait à traverser à la nage un torrent presque infranchissable pour prouver à des amis que j'étais le meilleur nageur de l'Angleterre...

Que de fois ne m'a-t-elle pas exposé aux intempéries et aux attaques de mauvais drôles en m'envoyant, à propos de rien, dans des lieux d'où l'on ne revient guère!...

Quant à ma fille, si elle n'est pas morte vingt fois des imprudences qu'elle lui suggéra, ce n'est pas sa faute!

— Quelle duplicité!

— L'inférel esprit qui l'animait m'apparut enfin par le rapprochement que je fis un jour de tant de détails inaperçus d'abord et dont le nombre autant que la répétition marquaient une idée de destruction, nettement arrêtée et froidement suivie depuis plusieurs années.

— C'est affreux!

— C'était si lâchement odieux que je n'y pouvais croire encore qu'à demi.

Afin de trouver sa justification ou sa condamnation positive dans des manifestations plus précises, je fis sur son passé une laborieuse enquête avec toutes les précautions nécessaires pour ne pas lui dévoiler ces investigations et j'acquis bientôt les plus horribles certitudes.

La tactique qu'elle suivait avec moi était exactement la même que celle qu'elle avait employée à l'égard de ses deux premiers maris.

Mais comme, tels que moi, ils persistaient à vivre, elle avait, de guerre lasse, fini par noyer le premier et par étrangler le second.

— Comment! elle-même?!

— De ses propres mains, pendant leur sommeil!

— Quel monstre! peut-être vous aurait-elle poignardé un jour?!

— Je ne sais, mais elle tenta du moins de nous empoisonner, ma fille et moi.

J'avais guetté cet attentat; je la pris en flagrant délit de tentative et je mis alors sous ses yeux les preuves morales et même les preuves écrites des deux assassinats qu'elle avait commis en exigeant son départ immédiat de notre maison.

À la faveur de cette séparation, je comptais tenter une action en divorce, mais elle se refusa formellement à servir ce projet.

— Que ne la trainiez-vous devant les tribunaux puisque vous aviez la preuve écrite de ces crimes?!

— Y songez-vous!... C'eût été le déshonneur pour notre nom! Tandis qu'un divorce n'eût pas eu cette portée affreuse.

La misérable savait bien que je voulais laisser à mon enfant un nom intact!

Puisqu'elle ne voulait pas partir, je pris le parti de la fuir avec ma fille.

Alors elle me poursuivit.

Je fis l'impossible pour nous dissimuler et lui faire perdre notre trace; elle rivalisa toujours de courage et de persévérance pour nous retrouver; d'un bout du monde à l'autre ce fut un étrange record que le nôtre pendant quelques années!!

J'avais pourtant réussi à la dépister sous cette apparence de saltimbanque; je le croyais du moins, mais je me trompais encore puisqu'elle avait fini par nous découvrir jusque dans la « Banque » et soudoyait des assassins pour nous tuer au moment même où la mort vint la suprendre elle-même comme une manifestation de la justice céleste!

— C'est inouï; et l'infâme créature avait l'imprudence de vous faire rechercher par l'Administration; elle agissait par la voie diplomatique pour retrouver vos traces afin de vous faire tuer?!

— Ne savait-elle pas que jamais je ne ferais connaître ni ses desseins ni son passé?!

Vous seul, Signoret, vous connaissez le secret terrible que je cachais avec tant de soin et dont toutes les preuves seront détruites ce soir même: je compte sur votre honneur pour ne le jamais révéler!

— N'en doutez pas!

— Ne rapportez pas même à vos chefs cette navrante confidence.

— Je vous ai retrouvé; cela me suffit; ce



Cliché de M. Lœwenz.

que vous m'avez dit restera entre vous et moi, car vous auriez aussi bien pu me le taire et je n'en aurais jamais rien su.

Ma mission n'était pas, du reste, d'éclaircir le mystère de votre disparition, mais de vous retrouver, rien de plus.

— Vous y avez réussi avec une perspicacité...

— Non pas, puisque vous vous êtes fait connaître vous-même.

— N'importe ! j'ignore comment vos chefs apprécieront la façon dont vous avez rempli votre tâche, mais quoi qu'il arrive je vous garantis trois fois la prime qu'ils vous avaient promise.

— Ah ! c'est trop !...

— Pas un mot de plus ; c'est arrêté ! Lord Faraday ne revient jamais sur une promesse faite.

A présent rentrons ; car j'ai hâte de quitter le champ de foire avec ma pauvre enfant et de reprendre le plus tôt que nous pourrions le chemin du pays dont la haine de cette malheureuse nous avait exilé !

..

Quelques minutes plus tard, auprès d'un plan incliné de Montagnes Russes où des commis et des vendeuses de magasins en lisse criaient de plaisir et d'émoi, les deux

confidents retrouvaient le chef de la famille Liévin, inquiet de leur longue absence.

On regagna les baraques et le pseudo Guillaume, sans trahir le secret de sa véritable personnalité, déclara qu'il était rappelé en Angleterre par la mort d'un de ses parents dont il héritait.

Le soir même il prépara son départ et celui de son enfant, disant, pour aider Signoret à disparaître également, qu'il l'emmenait avec lui à Londres.

Dans l'intérieur des Liévin cette brusque séparation allait faire un grand vide !... la soirée fut triste, malgré les promesses d'appui que Lord Faraday répétait à ses compagnons.

Il ne pouvait dire jusqu'à quel point il était en mesure de venir en aide aux braves forains, sans trahir son secret... et, du reste, ceux-ci étaient encore plus peints de perdre des amis auxquels ils s'étaient attachés que de se voir privés brusquement des meilleurs interprètes de leur petite troupe.

Le lendemain, dès le matin, Signoret répondit au désir de tous en photographiant en groupe toute la famille Liévin sur les marches de sa principale roslotte.

On avait décidé de chômer ce jour-là pour aller faire le déjeuner d'adieu hors Paris, dans la campagne.

La meilleure voiture y transporta de bonne heure tous les convives et ce repas d'adieu, arrosé d'un peu de champagne offert par l'héritier, fut assez gai.

••

Fidèle à sa promesse, Signoret n'avait rien livré des confidences de Lord Faraday à ses chefs et n'espérait rien d'eux quand, quelques jours après le départ du noble insulaire, il fut appelé dans le fameux bureau où sa mission lui avait été confiée, comme on l'a vu au début de ce récit.

— Asseyez-vous Signoret, lui dit le chef de division, avec une urbanité de bonne augure.

J'ai à vous adresser les félicitations de l'Administration.

— Hélas! je sais que j'ai retrouvé lord Faraday juste au moment où il ne se cachait plus...

— Sans doute, mais vous ne l'avez pas moins trouvé; nous le savons, et l'on vous félicite justement de cela.

Quant à la prime promise, vous n'avez pas de chance puisque presque au moment où vous veniez de la gagner, la personne qui l'avait assurée venait de mourir.

— Lady Faraday, sans doute?...

— Elle même. Mais, rassurez-vous, son noble époux, avec une largesse qui fait son plus grand éloge, a voulu tenir la promesse de la défunte et j'ai la satisfaction de vous annoncer que vous pouvez toucher ce soir cette prime.

Signoret, en dépit de sa surprise, sut rester maître de lui, rien ne manifesta son étonnement, mais il était, *in petto*, réellement confus de la largesse de l'ex-Guillaume qui lui payait ainsi une quatrième fois la prime promise puisque avant son départ il l'avait forcé à en accepter déjà trois fois la valeur en un chèque à vue.

Du coup l'inspecteur de la sûreté se trouvait ainsi légitime possesseur de cent mille francs!

Quelques jours après, il présentait à la Préfecture sa démission pour aller se fixer dans sa ville natale où il rêvait de consacrer toute son activité à la photographie.

Il avait pris un furieux penchant pour l'art auquel il devait en grande partie le succès de sa mission.

C'est aujourd'hui l'un des plus éminents de nos amateurs de la province.... n'en disons pas davantage, on le reconnaîtrait!...

FIN



Cliché de M. A. Bots.

La Distribution des Récompenses

aux Employés et Ouvriers de l'Industrie photographique

Le lundi 13 février dernier a eu lieu, sous la présidence de M. le sénateur Lourties, ancien ministre du commerce, la distribution des récompenses aux employés et ouvriers de l'industrie photographique.

Sur l'estrade avaient pris place, aux côtés de M. le sénateur Lourties, MM. Dubouloz, président de la Chambre syndicale des fabricants et négociants de la photographie, Bellan, syndic de la ville de Paris, Maletas, secrétaire général de l'Association polytechnique, Kownacki, vice-président de l'Association philotechnique, H. Fauré le Page, président de l'Alliance syndicale, Molteni, Fleury-Hermagis, Balbreck, présidents d'honneur, Mantois, Demaria, Ch. Mendel, Gaumont, Jarret, Mercier, Mattioli.

Dans la grande salle de l'Hôtel des Sociétés Savantes, trop petite pour l'affluence des assistants, on s'écrasait et un nombre très grand de personnes ont dû renoncer à pénétrer après plus d'une heure de vaine attente. Nous y avons remarqué notamment : MM. Putois, président du Syndicat du papier et des industries qui s'y rattachent; Lucien Layus, secrétaire du musée des photographies documentaires; L. Gastine, directeur du journal *La Photographie Française*; J. Leloir, secrétaire rapporteur au jury de l'Exposition de Bergen; E. Cacheux, fondateur de l'œuvre des pêches maritimes, etc., etc. Dès le début, la parole est donnée à M. Dubouloz qui, avant de procéder à la lecture du palmarès, remet à M. le sénateur Lourties une médaille en prononçant ces quelques mots :

Mesdames, Messieurs,

Je m'excuse d'avoir oublié sur le palmarès dont lecture va vous être donnée, notre principal lauréat. Nous n'avons pas voulu lui offrir un objet de prix, nous n'aurions pas pu en trouver d'assez bien pour le récompenser; mais nous avons désiré lui remettre un souvenir du cœur, une médaille frappée à son intention à la Monnaie et sur laquelle nous avons inscrit nos sentiments vrais :

A M. le sénateur LOURTIES
ancien Ministre du Commerce
Au protecteur
A l'ami

Mon cher Président, au nom de mes collègues, je vous remets cette médaille comme un témoignage de notre reconnaissance affectueuse.

Allocution de M. Dubouloz. — Lecture du palmarès.

L'an dernier, M. le Ministre du Commerce avait bien voulu accepter la présidence de notre première fête et s'y faire représenter par M. Louis Breton, l'aimable sous-directeur du travail.

Ce soir, nous avons au milieu de nous, non pas un délégué, mais un ancien Ministre du Commerce, M. le sénateur Lourties, qui a accepté de remplacer au fauteuil, M. Paul Delombre, son collègue.

J'en profite pour lui exprimer notre très vive gratitude pour les services qu'il ne cesse de rendre à notre industrie. Guidé par moi, il a désiré en connaître les détails, et vous avez gardé le souvenir de ses visites dans vos ateliers. Dois-je ajouter que cette initiation avait un but utile à nos intérêts? Je préfère laisser à M. Lourties lui-même le soin de vous l'expliquer tout à l'heure, avec plus d'éloquence que moi, et je me borne à lui répéter au nom de mes collègues et amis, que nous sommes ses obligés.

Mesdames, Messieurs,

J'aurais encore de hauts personnages à remercier; vous me permettrez de le faire au fur et à mesure qu'ils apparaîtront comme les protecteurs de nos œuvres, cela abrégera la partie la moins agréable du programme, l'ère des discours, et vous jouirez plus tôt des belles projections offertes gracieusement par notre secrétaire général, M. L. Gaumont, et du charme des artistes qui doivent se faire applaudir dans le concert brillamment organisé par notre collègue M. Delbosque.

Nous nous sommes quelque peu transformés depuis un an. Élargissant le cadre de notre programme en modifiant nos statuts, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés, à tous les dévouements, dans le domaine de la photographie, pour lui donner une impulsion constante et progressive, en rapport avec l'augmentation de nos ressources. Les pouvoirs publics, consacrant nos efforts, les encouragent de plus en plus et je suis fier de féliciter devant vous nos collègues : Louis Geisler et Paul Nadar, qui ont reçu, à l'occasion de l'exposition de Bruxelles, en attendant mieux, la croix de chevalier de l'ordre de Léopold; Mattioli et Degen qui ont obtenu les palmes d'officier d'académie,

et j'émets l'espoir que, dans la liste du ministère de l'Instruction publique qui va paraître, nous retrouverons nombre d'amis.

Notre service de placement gratuit des employés et ouvriers de la photographie fonctionne avec les résultats les plus heureux, et il ne se passe pas de jour où je ne puisse enregistrer un des bienfaits du Bulletin, édité à titre gracieux par M. Charles Mendel. (Applaudissements).

Nos cours élémentaires de photographie sont également en progrès ; à l'heure présente, 25 fonctionnent dans Paris avec 21 professeurs de notre syndicat et 4 professeurs n'en faisant pas partie. 15 cours appartiennent à l'Association polytechnique et 10 à l'Association philotechnique. M. Malétras, secrétaire général de l'Association polytechnique, et M. Kownacki, vice-président de l'Association philotechnique, voudront bien recevoir et transmettre à leurs Associations, l'assurance que nous leur donnons ici de nous dévouer avec elles, à côté d'elles, à l'œuvre patriotique de l'enseignement populaire. Toujours élever le niveau intellectuel et moral des moins favorisés de la fortune, les aider à gravir à leur tour les degrés de l'échelle sociale, leur tendre une main amie sur le terrain de la science, n'est-ce pas, en effet, un but noble entre tous, et n'y a-t-il pas lieu de féliciter ceux qui se dévouent pour y atteindre. (Vifs applaudissements).

Je tiens, à ce propos, à rappeler bien haut que l'instigateur de ces cours a été un ami aussi vaillant que modeste, M. Charles Gravier.

Poursuivant cette tâche, nous nous occupons, avec l'aide de deux dévoués, MM. Degen et Brezinski, d'établir un programme uniforme d'enseignement ; nos professeurs, chacun pour la partie où il excelle, rédigeront les leçons une à une et nous pourrons, en les coordonnant, en former un ouvrage qui viendra remplacer le premier manuel pratique édité par le syndicat et sera l'œuvre la plus complète offerte au public jusqu'à ce jour. Restant dans l'esprit qui est le nôtre, nous ferons les sacrifices indispensables pour que l'ouvrage soit à la portée de toutes les bourses, et si nous le mettons en vente à bas prix dans les maisons de l'industrie pour les fortunés, nous décréterons en même temps qu'il sera distribué gratuitement à profusion à nos élèves et à nos amis.

A ces efforts de l'initiative privée, il manque une sanction que possèdent toutes les œuvres similaires à l'étranger. En Angleterre, en Allemagne, en Autriche, partout fonctionne un enseignement supérieur de la photographie, merveilleusement organisé. C'est au Conservatoire national des Arts et Métiers, dont l'éminent directeur, M. le colonel Laussedat, est acquis à cette œuvre de justice, que nous voulons voir une chaire de photographie. Devons-nous taire nos revendications si nous considérons avec une peine profonde que seule, la France, patrie de Niepce et de Daguerre, est privée de cet enseignement. Je ne le crois pas, et M. P. Delombre, notre Ministre du Commerce, a bien voulu nous promettre récemment, devant M. Lourties, de s'y intéresser.

Nous avons institué cette année, avec l'aide de notre organe, le Journal *La Photographie Française*, un grand concours de photographie instantanée et nous pouvons affirmer que ce concours a eu un succès sans précédents. En effet, plus de 2700 sujets différents ont été envoyés par les amateurs français ; leur classement a demandé un travail considérable, dont la plus grosse part a été assumée par notre distingué directeur, M. Louis Gastine, à la compétence et au zèle duquel je rends ici un public hommage, et qui a su faire du journal *La Photographie Française* une publication attrayante et documentée digne de figurer au premier rang des journaux photographiques. (Applaudissements répétés).

C'est qu'aussi nous avons réuni à l'attrait du nombre, celui de la haute valeur des récompenses : un grand-prix offert par M. le Ministre de l'Instruction publique, quatre prix d'honneur offerts par son ministère, des premiers prix offerts par des journaux comme *La Nature*, *L'Illustration*, *Le Vélo*, *L'Eclair*, *La Photographie Française*, par des sociétés comme le Touring-Club de France, le Cercle de la Voile de Paris, par des personnalités en vue et enfin, pour couronner l'œuvre, un prix d'honneur de la ville de Paris et un prix d'honneur du département de la Seine.

Je vous disais tout à l'heure que je trouverais l'occasion de remercier nos bienfaiteurs en parlant de nos travaux, nous n'oublierons jamais que le Conseil municipal de Paris et le Conseil général de la Seine nous ont voté de superbes médailles, témoignant ainsi de l'intérêt qu'ils nous portent et nous n'aurons garde, dans nos souvenirs émus, de séparer de ses collègues le sympathique syndic de la ville, notre ami M. Bellan, qui a bien voulu s'instituer notre champion devant nos Assemblées parisiennes et nous faire accorder ces récompenses que nous considérons comme le plus grand honneur fait à notre syndicat. (Applaudissements).

Dois-je ajouter que la Présidence d'honneur du Jury de cette grande épreuve était, avec les noms de M. le colonel Laussedat, directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers et de M. le Dr Marey, tous deux membres de l'Institut, une garantie de plus d'un succès de bon aloi.

Le Jury, composé de M. Pector, secrétaire général de l'Union nationale des sociétés photographiques de France, de M. Bucquet, président du Photo-Club, de M. Londe, président de la Société des Amateurs excursionnistes, de M. Pierre Masson, éditeur du journal *La Nature* pour la presse illustrée, de M. Boutique, de Douai, pour les sociétés des départements, et enfin de M. Carrier-Belleuse, artiste peintre et sculpteur, constituait, avec l'adjonction de MM. Molteni, Fleury-Hermagis, Mantois, Lumière, Gaumont et Reeb, membres de notre Syndicat, une sélection de choix au point de vue de l'impartialité et de la compétence. Je me fais un devoir de les remercier de leur précieuse collaboration.

N'est-ce pas aussi le moment de commettre une petite indiscretion en proclamant les principaux lauréats de cette épreuve :

Le grand prix a été enlevé par M. Guitton, un compatriote établi à Genève.

Les sept prix d'honneur ont été décernés à MM. Dotin, de Saint-Maurice (Seine); H. Eméry, Paris; H. Lemoine, Paris; Bonnetaud, Paris; G. Maury, Rennes; E. Milbau, Paris.

Et, s'il n'y a que six noms pour sept prix d'honneur, c'est qu'un amateur d'élite, M. H. Lemoine, de Paris, en a gagné deux à lui seul.

A tous, de chaudes félicitations. (Triple salve d'applaudissements).

Nos œuvres patronales sont donc prospères; j'ajoute aussitôt que leur prospérité est surtout l'œuvre de nos collaborateurs, employés et ouvriers. De ceux-là nous prenons souci et, personnellement, je ne considérerai notre Association comme parfaite que lorsque nous serons arrivés à l'époque, moins éloignée qu'on ne pourrait le croire, où nous aurons ménagé l'épargne nécessaire pour fonder, en faveur de ces collaborateurs, une caisse de secours et de retraite; ce sera la mise en pratique de nos principes de solidarité et, permettez-moi de le dire aussi, la preuve la meilleure de notre affection et de notre estime. Nous allons leur offrir des témoignages de notre satisfaction, en attendant mieux et en faisant des vœux pour que le sort soit favorable à notre trésor actuel et lui réserve un gros lot pour une de ses obligations; ce serait le triomphe du trésorier modèle qu'est notre ami Mercier. (Applaudissements).

Si, dans mes délicates fonctions de Président d'une œuvre comme la nôtre, il m'arrive d'éprouver quelques peines provenant de ce que mes intentions peuvent être mal interprétées, ces peines, pour si décevantes qu'elles soient, se fondent et s'effacent aux heures bénies que nous vivons ce soir, et je vous demande comme la récompense de tous mes efforts d'une année, la grâce de vous parler de nos lauréats. (Vifs applaudissements).

Quatre d'entre eux vont recevoir la médaille d'honneur du travail. Le premier de nos décorés est M. Faliez, 31 ans de travail dans la maison Balbreck aîné et fils (applaudissements); le second, M. Ravault, est ouvrier depuis 30 années dans la maison Molteni (applaudissements); le troisième, M. Bégat, est comptable depuis 30 ans dans la maison Guillemot, Roux et C^o (applaudissements); le quatrième ruban va à M^{me} veuve Clément, ouvrière de la maison Bonnard. (Applaudissements). Je vais, à ce propos, vous faire une lecture édifiante; voici dans quels termes mon collègue, M. Bonnard, me signalait son ouvrière :

« M^{me} Clément est très connue de la clientèle et jouit de l'estime de tous; elle est occupée à l'emballage, à la coupe à et la livraison des verres pour la photographie; les jours d'encaissement, elle fait la recette.

« C'est une personne de très bonne conduite, d'une exactitude parfaite, qui a su élever, bien que veuve, six enfants, dont deux sont décédés depuis plusieurs années; mais, les survivants, grâce aux sacrifices qu'elle a su s'imposer et à l'éducation qu'elle leur a donnée, sont tous dans une situation relativement bonne.

« Il serait heureux que grâce au bienveillant concours que vous savez apporter en pareil cas, vous puissiez obtenir pour cette travailleuse probe et encore active, la récompense que le gouvernement décerne aux vieux serviteurs.

M^{me} veuve Clément saura porter dignement cette décoration. (Applaudissements). »

Ne pensez-vous pas avec moi qu'un tel exemple reconforte, à une époque où l'on semble prendre plaisir à diminuer toutes choses, que ceci nous console de cela, et qu'elle ne saurait périr cette race française qui produit encore de telles femmes et de telles mères. Pour donner à la manifestation très franche et très saine que je provoque, une consécration qui lui soit égale, je prierai, quand le moment sera venu, M. le Syndic de la ville de Paris, en félicitant cette femme d'élite, de bien vouloir lui attacher sur la poitrine le symbole de l'honneur, les trois couleurs de la France républicaine. (Double salve d'applaudissements).

Deux diplômes d'honneur sont attribués, l'un à M. Aubry, décoré à 30 ans, qui compte aujourd'hui 42 ans de labeur sans reproches dans la maison Balbreck (applaudissements), l'autre à Edouard Nidelay. (Applaudissements). Ah! ce dernier, mesdames et messieurs, qu'il apparaisse comme un exemple aux plus anciens comme aux plus jeunes. Ecoutez ses états de services :

Nidelay, venu seul à Paris, à 17 ans, entre en apprentissage chez M. Prevel, opticien; 5 ans après, dès qu'il le peut, il fait venir sa mère devenue infirme et la garde 35 ans à sa charge.

Marié à 26 ans, il a 8 enfants, dont deux seulement survivent, ce qui n'empêche pas le ménage d'élever une fillette du voisinage devenue orpheline à sa naissance.

Successivement, il travaille dans plusieurs maisons de l'industrie, sans perdre un jour, et, depuis 15 ans, il est chez notre camarade Degen, qui se fait un honneur de le garder, malgré son grand âge.

« Sa femme jouit aujourd'hui d'une modeste pension de l'imprimerie nationale, gagnée par 40 ans de travail, et elle a 78 ans.

Ils comptent ensemble 55 ans de ménage et Nidelay, à 82 ans, reste debout, toujours exact pour sa tâche quotidienne, comme un modèle de bonne conduite, d'assiduité, de fraternité dans son partage avec ses égaux, de loyauté et d'honneur.

Et nos lois, qui exigent trente années de présence dans la même maison, ne nous permettent pas de demander un ruban pour ce vétéran qui peine encore après 65 années de services rendus à notre industrie. (Vifs applaudissements).

A ces deux lauréats, j'associe, pour terminer, notre diplôme d'honneur de l'an dernier : Marchand,

ouvrier de la maison Molteni, 52 ans de présence (applaudissements) et, pour leur témoigner à tous les trois, pour témoigner à tous nos collaborateurs notre reconnaissance et notre estime, au nom de mes collègues qui m'en ont confié la consolante mission, je leur dis : Marchand, Faliez, Nidelay, nous vous prions d'assister à notre banquet du 18 février, car, en vous asseyant à notre table, vous nous ferez à tous le plus grand honneur. (Tonnerre d'applaudissements).

M. le sénateur Lourties se lève alors et, fréquemment interrompu par les applaudissements, prononce à son tour, le discours suivant :

Discours de M. Lourties

Mesdames, Messieurs,

Le Président de la Chambre syndicale des fabricants et négociants de la photographie, mon ami M. Dubouloz a une singulière façon de renverser les rôles. Ne voilà-t-il pas qu'il me remercie du soi-disant honneur que j'ai fait à votre Association en m'intéressant à ce qui touche à la vitalité même de l'industrie photographique et en acceptant la présidence de votre Assemblée générale de ce soir.

Tout l'honneur et tout le plaisir sont pour moi, et je remerciais volontiers et de grand cœur mon excellent ami, M. Delombre, notre si distingué Ministre du Commerce, de m'avoir laissé la présidence de cette charmante et imposante fête de famille, si je n'avais le regret de vous voir privés du charme de sa parole si fine, si délicate et si autorisée.

Vous me représentez ce soir, Mesdames et Messieurs, ces convives que certain amphitryon (ici l'amphytrion, c'est votre président, M. Dubouloz), qui n'avait rien trouvé de mieux pour décider ses amis à un de ses festins, que de leur faire entrevoir que Molière serait de la fête : Molière ne vint pas, ce fut Lambert qui vint à sa place ; vous voyez d'ici le désappointement des convives. Vous avez la même déception ce soir ! Molière ne vient pas... et c'est Lambert qui le remplace. (Hilarité).

Et c'est encore Lambert qui serait le plus malheureux de tous s'il ne savait pouvoir compter sur votre résignation philosophique et sur votre bienveillance. (Nombreuses marques d'assentiment).

C'est cette pensée qui l'a décidé à accepter la place que lui a si gracieusement offerte votre président.

Mesdames, Messieurs, c'est une bonne fortune pour moi que de saluer ici les œuvres d'un si grand intérêt social accomplies par l'une des Chambres syndicales les plus puissantes de la grande cité parisienne, et de souligner en passant qu'elle est à la veille du jour où elle pourra dire avec fierté que sa sollicitude s'est étendue à tous ses collaborateurs, sans distinction d'âge ni de sexe.

À la jeunesse... vous lui avez donné, au moyen de cours gratuits, les notions élémentaires de la photographie, cet art merveilleux qui reproduit avec une précieuse fidélité le site, le paysage, l'habitation, la nature entière en un mot, et trouve encore le moyen, par de bienveillantes retouches, d'embellir les physionomies, chose superflue pour le beau sexe, mais si souvent nécessaire pour le sexe laid. (Rires).

Vous créez ainsi une pépinière de collaborateurs de votre industrie, où vous trouverez les utiles recrues de l'avenir.

À l'âge mûr, à l'adulte, vous leur assurez les moyens d'existence avec votre service de placement gratuit.

À vos vieux et fidèles ouvriers et employés... vous leur payez votre tribut de reconnaissance et d'estime, en leur donnant solennellement chaque année, dans une fête familiale comme celle de ce soir, les récompenses dues à leur persévérant labeur et à leur utile collaboration.

Ce n'est pas tout, soucieux d'étendre votre champ d'action et d'agrandir le domaine de votre famille industrielle, vous avez fait œuvre de vulgarisation par la publication de votre manuel pratique de photographie et de votre journal périodique « *La Photographie Française* », et on est à se demander si, dans un avenir prochain, en grattant la moitié de nos compatriotes, on ne trouvera pas sous l'épiderme de chacun un photographe. Ce serait mal vous connaître, ce serait mal connaître surtout l'activité dévorante et l'ambition désordonnée de ceux qui sont à la tête de votre grande association, toutes les fois qu'il s'agit de l'amélioration morale, intellectuelle et matérielle de leurs travailleurs, que de penser que votre président et votre bureau puissent s'en tenir là et se reposer, satisfaits des progrès accomplis. (Marques d'assentiment).

Il y a quelques semaines, je me trouvais avec mon ami Dubouloz dans le cabinet du Ministre du Commerce, et je constatais avec quelle chaleur votre président sollicitait la création d'une chaire de photographie au Conservatoire. — Ai-je besoin de vous dire combien j'ai été heureux d'avoir l'occasion de joindre mes instances aux siennes et combien je suis disposé à récidiver si cela est nécessaire. (Applaudissements).

Mais, Mesdames et Messieurs, si votre président se préoccupe avec un zèle de tous les jours des intérêts moraux de votre association, je puis vous assurer qu'il a aussi un souci particulier de ses intérêts matériels, de tout ce qui touche en un mot à la vitalité même de l'industrie photographique. (Marques d'assentiment).

Il y a deux mois, je recevais sa visite : mon cher sénateur, me dit-il, voulez-vous me rendre le service de visiter en détail les usines, les fabriques, les magasins qui intéressent la photographie ; je suis certain que cette visite aura pour vous un attrait particulier. Vous vous rendrez compte de la variété et de l'importance des industries qui concourent à l'art photographique, des progrès

incessants qu'elles ont réalisés dans ces dernières années, du nombre considérable d'ouvriers d'élite qui gravitent autour d'elles et qui en vivent, ainsi que leurs familles, et vous verrez combien le développement de ces industries a été précieux pour les ouvriers parisiens de certaines professions dont l'activité s'est sensiblement réduite depuis 15 ou 20 ans, l'ébénisterie, l'horlogerie et la mécanique de précision, par exemple.

Et, lorsque vous aurez vu tout cela, et que vous aurez constaté aussi avec quel courage et quelle énergie les patrons luttent contre la concurrence étrangère, dans les conditions les plus défectueuses, je vous demanderai de prendre en mains la cause de notre grande industrie au Parlement.

J'ai visité, j'ai vu... et j'ai fait la promesse d'être le défenseur de vos intérêts auprès des pouvoirs publics; et ici, il n'y a pas que de l'honneur pour moi, il y a aussi ce que je considère comme un devoir à accomplir, et aussi comme une dette à payer pour le charmant accueil que j'ai reçu chez vous.

Vous avez été, en effet, en quelque sorte, des sacrifiés dans notre législation douanière de 1892. Pendant que la protection du législateur s'étendait à toutes les industries, la vôtre restait livrée pieds et poings liés à la concurrence étrangère. L'Allemagne, l'Italie et l'Amérique vous inondaient de leurs produits à la faveur des exemptions de tarifs de notre législation douanière qui classe les appareils photographiques dans les instruments d'optique et d'observation scientifique, où ils sont indemnes au tarif général comme au tarif minimum.

Et à vous, quelle situation vous faisaient les nations concurrentes? Pour ne parler que de l'Italie, on vous appliquait des droits de 125 francs ou de 75 francs les cent kilos, suivant les cas.

Cette situation s'est sensiblement améliorée dans l'accord franco-italien dont j'ai eu l'honneur d'être le rapporteur au Sénat. Les droits d'entrée en Italie ne seront plus dès aujourd'hui, puisque c'est aujourd'hui même que les nouveaux tarifs sont promulgués, que de 30 francs les cent kilos.

Mais, cela ne suffit pas. Comme je le disais dans mon discours au Sénat, je compte trop sur la bonne foi des deux parties contractantes et sur leur désir d'arriver à une entente aussi durable que possible, définitive même s'il se peut, pour n'être pas certain qu'elles auront à cœur, dans un avenir assez prochain, de faire une part équitable aux intérêts en cause de l'un et de l'autre pays et, par exemple, d'appliquer de part et d'autre le même traité douanier aux produits similaires des deux nations. (Applaudissements répétés).

C'est à quoi je m'attacherai en ce qui concerne votre industrie, je vous en donne l'assurance, heureux de montrer ainsi tout l'intérêt que je lui porte (salves d'applaudissements).

Mais, Mesdames et Messieurs, j'espère avoir l'occasion prochaine de donner aux ouvriers et aux employés de l'industrie photographique un autre témoignage de la vive sympathie qu'ils m'inspirent et du charmant souvenir que j'ai gardé de mes visites.

Votre président est un de ces patrons à l'âme généreuse, comme il y en a heureusement de plus en plus dans l'industrie française, et, en particulier, dans l'industrie parisienne, et comme il y en a beaucoup, j'en suis certain, dans la vôtre, qui ont le sentiment élevé des devoirs qu'imposent aux heureux de la vie, aux privilégiés de la fortune et de l'intelligence, la fraternité et la solidarité sociales. (Applaudissements chaleureux).

Il m'a parlé, il y a quelque temps, de son projet d'organiser dans les industries se rattachant à votre chambre syndicale, des caisses de retraite pour vos vieux ouvriers.

J'ai applaudi avec enthousiasme à cette généreuse pensée. Le rapporteur du projet de loi sur les sociétés de secours mutuels au Sénat et le président de la Ligue nationale de la prévoyance et de la mutualité lui donnera sans réserves le concours de son expérience, pour l'aider à réaliser pratiquement cette œuvre généreuse. Il lui donnera aussi tout son cœur. (Salve d'applaudissements).

Aussi bien le moment est-il plus que jamais favorable à l'organisation des retraites ouvrières dans la mutualité française.

Vous savez les sacrifices que l'Etat a consentis pour elles et notamment pour les retraites ouvrières. Je suis certain que le concours de vos patrons ne vous fera pas défaut; mais, messieurs les ouvriers et employés, n'oubliez pas que vous devez être les premiers artisans de votre épargne et de votre assurance contre la vieillesse: aide-toi, ton patron et la république t'aideront. (Triple salve d'applaudissements).

J'applaudis avec joie, Mesdames, Messieurs, aux initiatives généreuses du genre de celle que votre président prépare pour les collaborateurs de votre industrie.

Qu'il en soit ainsi partout, à Paris et en province, et nous arriverons à restreindre chaque jour davantage le domaine de l'assistance publique, à développer de plus en plus chez les travailleurs le sentiment de la fraternité et de la solidarité, à unir étroitement tous les facteurs de l'industrie, l'intelligence directrice, le capital et le travail. (Applaudissements).

Je salue avec joie, en terminant, cette aube nouvelle qui répandra dans ce généreux pays de France, toujours plus de bonheur, plus de lumière et plus de justice sociale, et y établira sur des bases inébranlables, la paix sociale qui est l'idéal de notre république démocratique. (Tonnerre d'applaudissements).

L'orateur est chaudement félicité par tous ceux qui l'entourent pour son éloquente et brillante improvisation.

PALMARÈS

Médailles d'Honneur du Travail :

- M. **Faliez**, Alexis-Joseph, ouvrier depuis 31 ans et 7 mois dans la maison Balbreck.
 M. **Ravault**, Charles-Lucien-Marie, ouvrier depuis 30 ans dans la maison Molteni.
 M. **Béjat**, Hyacinthe, employé depuis 30 ans dans la maison Guillemot, Roux et C^{ie}.

A l'appel du nom de M. Béjat, M. Dubouloz a pris la parole en ces termes :

Mes Chers Collègues,

Nous nous souvenons tous du premier chef de la maison à laquelle M. Béjat appartient. M. Guillemot père a laissé parmi nous de durables souvenirs :

J'aperçois dans la salle, Madame Guillemot mère, et je crois lui être agréable en la priant d'attacher elle-même le ruban tricolore à la boutonnière de son vieux et fidèle collaborateur. (Chaleureux applaudissements).

M^{me} V^e **Clément**, Marguerite, ouvrière depuis 30 ans dans la maison Bonnard.

A l'appel du nom de M^{me} V^e Clément à laquelle M. Bellan, syndic de la Ville, a remis la médaille à celle-ci, une véritable ovation de sympathie a été faite au donateur et à la récipiendaire.

Diplômes d'honneur avec palmes de Vermeil :

- M. **Aubry**, Ernest-Étienne, maison Balbreck aîné et fils, 42 ans de présence.
 M. **Nidelay**, Édouard, maison Degen, âgé de 82 ans, depuis 65 années dans l'industrie.

Médailles de Vermeil :

- M. **Coutant**, Charles, maison Duplouich et Henry, contremaître de la mécanique.
 M. **Gandier**, Fernand, maison Duplouich et Henry, contremaître de l'optique.
 M. **Espelette**, Charles, maison Jouglu, contremaître.
 M. **Lenert**, Jacques, maison Mantois, chef des poteries.
 M. **Gayet**, Paul, maison Fleury-Hermagis, comptable.

Médailles d'Argent :

- M. **Bourge**, Gaston, maison Demaria, employé.
 M^{lle} **Lombardot**, Marguerite, maison G. Dubouloz, employée.
 M. **Rosendaal**, Victor, maison G. Dubouloz, comptable.
 M. **Vérax**, Charles, maison L. Gaumont et C^{ie}, professeur d'un cours de photographie.
 M^{me} **Vidue**, Octavie, maison E. Grieshaber, P. Warcollier et C^{ie}, contremaîtresse.
 M. **Défense**, Alexandre, maison Guillemot, Roux et C^{ie}, comptable.
 M^{me} **Klein**, Emilie, maison Jouglu, contremaîtresse.
 M. **Souchay**, Gustave, maison L. Korstein, ouvrier.
 M. **Poulet**, Gustave, maison Mantois, contremaître du coupage.
 M. **Leroyer**, Louis, maison Mantois, 1^{er} ouvrier au choix du verre.
 M. **Betzler**, Léon, maison Mantois, contremaître des fontes.
 M. **Vandrogenbroock**, François, maison Molteni, ouvrier.
 M. **Lagrange**, Louis, maison Molteni, ouvrier.

Médailles de Bronze :

- M. **Glasser**, Félix, maison Demaria frères, employé.
 M. **Masson**, Léon, maison Demaria frères, employé.
 M. **Lécuyer**, Étienne-Henri, maison A. Dumont, ouvrier.
 M. **Lecerf**, Jacques, maison A. Dumont, ouvrier.
 M. **Hiver**, Jules, maison A. Dumont, ouvrier.
 M. **Poivre**, Auguste, maison Guillemot, Roux et C^{ie}, comptable.
 M^{me} **Tonnelier**, Léocadie, maison Jouglu, ouvrière.
 M^{me} **Richard**, Maria, maison Jouglu, ouvrière.
 M. **Lalanne**, Antoine, maison Mantois, 1^{er} ouvrier au choix du verre.
 M. **Klein**, Jean-André, maison Mantois, chef d'atelier de l'optique.
 M. **Larcher**, Emile, maison Molteni, employé.
 M. **Minette**, Paul, maison Molteni, employé.

Aussitôt après la distribution des récompenses, la séance de projections organisée par M. Gaumont a commencé, et l'on ne saurait décrire les explosions de joie, de rires, d'applaudissements qu'elle a fait éclater à chaque nouvelle projection de bande pelliculaire.

A vrai dire les sujets, admirablement choisis et la rare qualité de ces belles projections animées, méritaient les éloges tumultueux que recevait, sous cette forme chaude, M. Gaumont; apportons-lui ici, en outre, le faible hommage de nos bien sincères félicitations personnelles.



Phototypie J. Rapp, N° 6113.

LA SORTIE DU TROUPEAU

PAR M. EUGÈNE GUITTON À GENÈVE

Grand Prix du Concours d'Instantanés (1898)

La partie artistique, admirablement organisée par M. Delbosque, n'a pas été moins goûtée.

Après deux morceaux de Piano exécutés brillamment par M. E. ARCHAIMBAUD, du *Conservatoire*, M^{lle} LOLA NOYR a chanté plusieurs chansons qui avaient fait sa réputation au *Grand Guignol*; elle a été très appréciée et très applaudie.

Ensuite, un intermède de guitares et de mandolines par MM. CABOULET et ses fils.

M^{lle} JEANNE GASNIER-DEMANCE, des *Concerts de l'Opéra et Colonne*, a chanté avec une très belle voix et une méthode sûre *Les Saisons*, de Victor MASSÉ. Nos invités l'ayant rappelée, elle a chanté *Virelai d'Alsace*, de Marcel LEGAY, avec sa voix chaude. — Cette romance patriotique a été chaleureusement accueillie.

M. PREVET, l'excellent artiste qui a appartenu longtemps au *Palais-Royal* et M^{lle} Alice VERNEAU, de l'*Odéon*, ont mis la salle en joie en interprétant *La Cinquantaine*, de Georges COURTELINE, qui n'a été qu'un long éclat de rire. Ces deux comiques ont été fêtés.

M. LABÈRE, de l'*Opéra*, a chanté l'air de *Jérusalem*, de Verdi et l'*Alléluia d'Amour*, avec une voix splendide et une grande autorité. Cet artiste a fait grand plaisir.

Notre soirée a été terminée par des monologues, dits par M^{lle} Alice VERNEAU, de l'*Odéon* et M. PREVET, du *Palais-Royal*, qui tous les deux possèdent l'art de bien dire. M. Emile ARCHAIMBAUD a mérité nos félicitations pour la façon brillante dont il a accompagné nos artistes.

L'an prochain, une salle beaucoup plus vaste permettra de renouveler cette belle fête dans de bien meilleures conditions. Déjà un groupe des membres du syndicat a décidé de prendre les mesures nécessaires pour amener à la soirée de 1900 le concours d'une sélection des meilleurs artistes de Paris pour la partie concert, afin de mériter mieux encore les éloges que cette belle annexe de la soirée a fait naître. Pour le public d'élite de ces fêtes familiales, on ne saurait, en effet, trop multiplier ses efforts, la joie qu'il goûte sans réserves alors est une si reconfortante récompense! M. Lourties le donnait lui-même à entendre entre les phrases de son discours si justement applaudi et c'est de toutes les façons que le syndicat veut continuer à justifier son appréciation caractéristique sur l'association en marquant que même pour ses fêtes intimes, il doit être tenu, comme le disait l'éminent orateur, pour l'un des premiers de Paris.



CHAMBRE SYNDICALE

des Fabricants et Négociants

En Appareils, Produits et Fournitures photographiques

Procès-Verbal de la Séance du 7 Février 1899.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Dubouloz, Président, assisté de M. Mantois, Vice-Président; M. Charles Mendel, deuxième Vice-Président; de M. Gaumont, Secrétaire général; de M. Jarret, Secrétaire; de M. Mercier, Trésorier.

Membres présents : MM. Billaud, Joux, d'Espagne, René Guilleminot, Brezinski, Otto Lund, Reeb, Mackenstein, Duplouich et Henry, Dumont, Français, Lacour, Houdart, Merville, Derepas, Demaria, Grieshaber, Roussel, Degen, Alibert, Gastine, Bondon, Faine, Chemin.

Excusés : MM. Fleury-Hermagis, Molteni, Demaria Jules, Delbosque, Turillon.

Après lecture, le procès-verbal du 7 février 1899 est adopté.

M. le Président a le plaisir d'annoncer à la Chambre syndicale que M. Pannellier, Président de la Chambre des photographes professionnels, vient d'être nommé Officier de l'Instruction publique, ainsi que MM. Radiguet, membre de notre Chambre syndicale, et Mercier, notre trésorier. La Chambre les félicite, ainsi que M. Ducos du Hauron, une des plus sympathiques personnalités de la photographie.

MM. Français et Derepas ont été nommés officiers d'Académie.

M. Dubouloz annonce que le bulletin officiel de la République française a donné la liste des quatre médailles d'honneur décernées aux anciens ouvriers des membres de la Chambre syndicale.

Il est procédé ensuite à la lecture de la correspondance :

MM. Rubellin et fils, de Smyrne, demandent un opérateur retoucheur.

M. Fabre, de Toulouse, annonce l'envoi d'un certain nombre de circulaires se rapportant à l'exposition de photographie organisée cette année à Toulouse, il demande aux membres de la Chambre syndicale de vouloir bien y participer, d'autant plus que l'emplacement mis à la disposition des exposants est gratuit. M. Fabre fait remarquer qu'en dehors des médailles annoncées dans la circulaire, le Jury aura à sa disposition dix médailles promises par M. le Ministre de l'Instruction publique.

La Chambre de commerce française de Genève fait parvenir un fascicule de sa dernière publication périodique.

M. le Directeur du musée des photographies documentaires remercie la Chambre syndicale d'avoir bien voulu lui promettre de réserver à son musée les épreuves primées dignes d'intérêt qui ont figuré à son dernier concours de photographie instantanée.

M. [Daubas, de Bayonne, demande à la Chambre syndicale de prendre note de sa nouvelle adresse, 1, place Saint-Esprit, deuxième étage.

M. E. Lebœuf remercie le service de placement gratuit, de la place qu'il a pu trouver.

M. Ch. Mendel communique la lettre d'un de ses correspondants proposant des numéros de *La Photographie Française* qu'il possède en double.

La direction de l'Office national du commerce envoie un extrait du rapport du Comité de direction.

M. Gibaud, de Poitiers, demande que les fabricants et les négociants adoptent autant que possible un format à peu près uniforme pour leurs tarifs; il fait remarquer également que les intermédiaires ont beaucoup de mal à placer les articles qui figurent dans les tarifs à prix net.

M. le Président fait part d'une lettre annonçant l'ouverture, à Poitiers, entre juin et octobre, d'une exposition internationale et coloniale.

M. Sermaise, commissaire-organisateur des sections des arts libéraux aux expositions qui doivent être tenues cette année à Poitiers et au Mans, sollicite la Chambre de nommer pour chacune de ces expositions un Comité de patronage. M. le Président fait remarquer qu'en raison de la proximité de l'exposition de 1900 il ne pense pas qu'il puisse être donné satisfaction à cette demande. La Chambre, consultée sur-le-champ, se range à l'avis de son Président.

M. Dubouloz fait part d'une lettre de M. Gillot, membre du bureau de la Société photographique de Vincennes. M. Gillot demande à la Chambre syndicale de patronner le concours de photographie qui sera organisé en 1900 à Vincennes, sous les auspices de M. le Ministre du Commerce. La Société photographique de Vincennes demande, en même temps, que la Chambre syndicale veuille bien lui désigner un professeur pour faire des cours de photographie le dimanche matin, de 9 heures à 10 heures. M. H. Reeb accepte les fonctions de professeur, donnant ainsi une nouvelle preuve de son dévouement à la photographie.

La Chambre prêtera, en 1900, son appui à la Société photographique de Vincennes.

On procède au vote, au bulletin secret, des membres suivants présentés à la précédente séance :

M. Allier, mécanicien à Paris.

MM. Boulade frères, fabricants d'appareils de précision à Lyon.

M. Giré, fabricant de pellicules à Lyon.

M. Gilles Emile, fabricant d'appareils de photographie à Paris.

M. Reverchon, négociant en appareils photographiques, rue Denis-Papin, à Asnières.

M. Paul Guiod, négociant en appareils photographiques, 28, rue de Châteaudun.

Ces messieurs sont élus membres actifs du Syndicat.

Il sera procédé, à la prochaine réunion mensuelle, à l'élection de M. de Corbin Georges, négociant en appareils photographiques, 22, rue Gaumartin, présenté par MM. Demaria et Makenstein.

De M. Antoine Provost, photographe, rue Alsace-Lorraine, à Toulouse, présenté par MM. Lacour et Jarret.

De M. Louis Pin, négociant en appareils photographiques, 130, boulevard Richard-Lenoir, à Paris, présenté par MM. Dubouloz et Gaumont.

Ces trois postulants se présentent comme membres actifs.

Il est convenu qu'une commission, composée de MM. Alibert, Dalmais, Gastine, Gaumont, Mendel et Merville, se chargera d'élaborer un avant-projet de règlement pour lutter contre l'avi-lissement des prix et pour provoquer la réunion d'un Congrès pouvant amener une entente entre les fabricants de plaques et papiers sensibles et les négociants en photographie.

A une demande de M. Gastine, M. le Président répond que l'exposition des épreuves, du concours des photographies documentaires se tiendra dans les salons du Cercle de la librairie sitôt après l'exposition des peintres de la montagne. M. Gastine a pleins pouvoirs pour s'entendre à ce sujet avec l'Administration du Cercle.

M. Mackenstein demande à nouveau que l'on agisse de réciprocité avec les nations étrangères pour les tarifs douaniers; M. le Président fait remarquer encore une fois qu'il s'est occupé et qu'il s'occupe depuis très longtemps de l'importance des appareils, accessoires et produits photographiques manufacturés à l'étranger, qu'il a, à plusieurs reprises, sollicité l'appui de la Commission des douanes, mais qu'il est impossible pour le moment de faire mieux; la question est très complexe d'autant plus que l'application des tarifs minimum s'oppose presque toujours à la réalisation immédiate de ces désirs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 1/4.



Bibliographie

Recettes et procédés utiles (5^e série), par J. Laffargue, secrétaire de la rédaction du journal *La Nature*. 1 vol. in-18 avec fig. dans le texte (Masson et C^{ie}, éditeurs). Br. 3 fr. 25; cart. toile, 3 fr.

La petite bibliothèque de *La Nature*, dont la fondation, déjà lointaine, est due à Gaston Tissandier, s'est rapidement fait connaître au public, dont l'empressement et le bon accueil en ont consacré le succès définitif. Les professions les plus diverses trouvent dans les cinq volumes qui la composent une quantité de renseignements et d'avis utiles. Tous ceux qui, arrêtés par un petit accident si fréquent dans la vie quotidienne, veulent combler une lacune de leur intelligence en défaut, puisent avec fruit dans ces ouvrages. Qu'ils soient femmes de ménage, chimistes, physiciens, industriels, amateurs, photographes, etc., ils en tirent toujours la réponse qu'ils y cherchent et la solution du problème qui les arrête brusquement au milieu de leurs travaux et de leurs occupations.

Le cinquième petit livre présenté aujourd'hui aux nombreux lecteurs de la bibliothèque de *La Nature* aura le sort fortuné de ses devanciers. Il renferme un grand nombre de recettes, ne faisant en aucune façon double emploi ou répétitions avec ce qui a déjà paru et comble ainsi un vide regrettable. Cet ensemble de recettes se fait surtout remarquer par un côté pratique et par un choix qui donneront toute satisfaction aux amateurs. C'est plus qu'une suite de renseignements : c'est une petite encyclopédie, condensée, et sous un petit volume, un véritable dictionnaire que tous pourront mettre à profit. D'un prix modeste comme ceux qui l'ont précédé ; d'une forme coquette et agréable à l'œil, il sera, nous n'en doutons pas, le bienvenu dans toutes les familles qui voudront le joindre, dans leur bibliothèque, aux cinq ouvrages déjà parus, qu'il complète de la façon la plus heureuse et la mieux présentée.

ERRATUM

Une regrettable "coquille" s'est glissée dans notre dernier numéro, car elle porte sur le nom de l'inventeur du nouveau Laboratoire-valise décrit sous notre rubrique : Les Nouveautés photographiques. Cet ingénieux dispositif n'est pas, en effet, l'œuvre de M. Mannenot, mais de M. MASSENOT. Nous prions nos lecteurs et l'inventeur en particulier d'excuser cette erreur typographique indépendante de notre volonté.

Les photographes qui désireraient échanger des photographies peuvent s'adresser à M. S. WIENIOROWSKI, à Wuidawa (Russie).

18, RUE DES MATHURINS
PRÈS DE L'OPÉRA

LE HAMMAM
BAINS TURCO-ROMAINS

SUDATION
MASSAGE
LAVAGE
PISCINE
SALONS DE REPOS
SALON DE COIFFURE
PÉDICURE, BUFFET
HYDROTHERAPIE COMPLÈTE
SALLE DE GYMNASTIQUE.

BAIN DES DAMES 47, BRD HAUSSMANN

Horlogerie de précision

Maison fondée en 1855

Ch. Brisebard

Fabricant à Besançon (Doubs)

HORLOGER de la MARINE

Créateur de la Montre à heure décimale
réalisant le système de M. H. de SARRAUTON

Spécialité de Chronomètres. garantis 10 ans

Montres décimales, boîtier métal extra-blanc ou oxydé noir.

Grandeur pour hommes : à cylindre 24 francs
— à encre 13 rubis 30

Catalogue gratis et franco

CHEMINS DE FER DU NORD

Nord-Express

Le samedi de chaque semaine, un train de Luxe, Nord-Express, circule entre Paris, Berlin et Saint-Petersbourg.

Aller. — Départ de Paris, le samedi à 2 h. 15 soir, arrivée à Berlin le dimanche à 8 h. 40 matin, à St-Petersbourg le lundi, à 3 h. 50 soir.

Retour. — Départ de Saint-Petersbourg, le mardi à 4 h. 55 du soir, arrivée à Berlin le mercredi à 10 h. 42 soir, à Paris, le jeudi, à 3 h. 25 soir.

Objectifs pour la Photographie & Télé-Objectifs
Optique scientifique

F. JARRET

Opticien-Fabricant

Objectif Anastigmat triple F. 77 Le "Gallos"

Construit avec des matières françaises de Mantos

Angle 70°. Série permettant les instantanés les plus rapides

PARIS — 10, rue Bertrand, 10, — PARIS

Envoi du Catalogue franco sur demande

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

FÊTES DE PAQUES

Billets d'Aller et Retour de 1^{re} et de 2^e classe

de toutes les gares du réseau P.L.M. à Alger, via Marseille

Réduction de 50 % sur le parcours P. L. M. et de 40 % sur le parcours maritime

Arrêts facultatifs sur tout le parcours

Validité : 30 jours

Billets délivrés du 15 Mars au 2 Avril inclusivement

PHOTO

graphes Voyageurs, emportez avec vous
LE GRAPHOL } LITRE 3,50
Révélateur simple à l'Iconogène, poudre blanche } 1/2 LIT. 2 F.
unique qu'il suffit de dissoudre sans rien ajouter.

PHOTO

graphes amateurs, pour développer rapidement }
des clichés nets, vigoureux et fouillés, employez }
LE FLUORÉAL } LITRE 4 F.
Révélateur accéléré et inaltérable, à la Lithine. } 1/2 LIT. 2,50

MAIS

vous, praticiens plus ou moins exercés, qui cherchez non }
la rapidité, mais la certitude d'avoir toujours de beaux }
clichés et d'éviter tout insuccès, continuez l'emploi du }
PARFAIT RÉVÉLATEUR } LITRE 4 F.
à l'Hydroquinone et à l'Éosine, corrigent les écarts de pose. } 1/2 LIT. 2,50

PHOTO

graphes! Pour avoir de riches tons violets-noirs }
VIREZ AU PHOSPHATE D'OR } LIT. 2,75
qui se conserve indéfiniment, toutes vos épreuves. }

PHOTO

graphes! Pour avoir des tons noirs de gravure, }
VIREZ AU PLATINE. } LITRE 4 F.
Le bain est inaltérable et sert aussi pour tous papiers. }

Se trouvent partout et s'envoient par la poste. P. MERCIER, à JUVISY-SUR-ORGE (S.-et-O.).

Nouveautés!!

SEL IODÉ

pour le lavage rapide des }
épreuves et clichés }

100 gr. pour 5 litres, 2 fr. 50



MESOL

Virage fixateur neutre et comple }
desséché et inaltérable }

Prix : 4 fr. la dose pour UN litre

CHAMBRES ET OBTURATEURS

THORNTON-PICKARD

Catalogue }
franco }



CHAMBRES "AMBER" et "RUBY"

Pour opérer à la main ou sur pied

Prix de 80 fr.

Le concours se ferme le 1^{er} septembre

OBTURATEUR

Pose et instantané

Le plus simple et le plus parfait

La plus grande vente du monde

Prix de 10 fr.



The Thornton-Pickard Manfg Co Ltd — Altrincham (Angleterre)